

Document d'Informations Clés

Ref.: DE000BB3GMA1-2025-04-18T21:19:28

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Warrant (Put)

ISIN	DE000BB3GMA1
Cotation	Non
Offre au public	Oui (Belgique, République tchèque, Danemark, Estonie, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Lettonie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Suède, Slovénie, Slovaquie)
Émetteur	BNP Paribas Emissions- und Handelsgesellschaft mbH
Garant	BNP Paribas S.A.
Producteur	BNP Paribas Emissions- und Handelsgesellschaft mbH https://warrants.bnpparibas.com Appeler le +31 20 5501150 pour plus d'informations
Autorité compétente	Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) est chargée du contrôle de BNP Paribas Emissions- und Handelsgesellschaft mbH en ce qui concerne ce document d'informations clés
Date de production du Document d'Informations Clés	18.04.2025 (21:19:28)

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

► TYPE

Ce produit est un titre au porteur émis en vertu du droit allemand. Il n'offre pas de protection du capital contre le risque de marché.

► DUREE

Le produit a une échéance fixe et sera remboursé à la Date de Règlement.

► OBJECTIFS

L'objectif du produit est de vous apporter un rendement précis, le cas échéant, conformément à des conditions prédéfinies. Vous participerez aux mouvements du Sous-Jacent avec un effet de levier.

Si le Prix de Référence est inférieur au Prix d'Exercice, vous recevrez un Montant de Remboursement à la Date de Règlement égal au montant à hauteur duquel le Prix de Référence est inférieur au Prix d'Exercice, divisé par la Parité.

Si le Prix de Référence est égal ou supérieur au Prix d'Exercice, le produit expirera en perdant toute valeur et aucun paiement ne sera dû.

Vous ne pouvez prétendre à aucun droit ou prérogative au titre des composants du Sous-Jacent (par exemple, dividendes ou droits de vote).

Date d'Émission	15.04.2025
Date d'Évaluation	19.12.2025
Date de Règlement	29.12.2025
Devise du produit	EUR
Prix d'Exercice	17 500 points

Parité	100
Type	Put
Mode de règlement	Règlement en espèces
Mode d'exercice	Exercice européen

Sous-Jacent	DAX® Index (Indice de Performance) (DAX, www.dax-indices.com)
Devise du Sous-Jacent	EUR
Source de Référence	Deutsche Börse AG
Prix de Référence	Prix de Règlement Final, prenant en compte un multiplicateur, le cas échéant, tel que déterminé par le marché de référence à la Date d'Exercice concernée ou la Date d'Évaluation, où 1 point équivaut à 1 unité de la Devise du Sous-Jacent

Les conditions du produit prévoient que si certains événements exceptionnels se produisent, l'Émetteur du produit peut (1) apporter des ajustements au produit et/ou (2) rembourser le produit de façon anticipée. Les dits événements sont précisés dans les conditions du produit et affèrent essentiellement au(x) Sous-Jacent(s). Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez à la date de remboursement anticipé est susceptible de différer des scénarios décrits ci-dessus et d'être inférieur au montant que vous avez investi.

Tous les remboursements décrits dans le présent document (y compris les éventuels gains) sont calculés hors coûts, cotisations sociales (le cas échéant) et impôts applicables à ce type d'investissement.

► INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit a été conçu pour les investisseurs de détail qui :

- sont en mesure de supporter des pertes pouvant atteindre la totalité du prix d'achat, auquel s'ajoutent tous les frais éventuels.
- disposent d'un horizon d'investissement à court-terme (jusqu'à trois ans).
- cherchent à investir dans un produit de croissance, éventuellement pour diversifier leur portefeuille.
- ont été informés par un professionnel ou disposent de connaissances suffisantes sur les marchés financiers, leur fonctionnement et leurs risques, et la classe d'actifs du Sous-Jacent.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

► COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- EUR 10 000,00 sont investis

Si vous sortez après 1 jour	
Coûts totaux	EUR 1 886,00
Incidence des coûts *	18,86%

* Cela illustre l'effet des coûts sur une période de détention inférieure à un an. Ce pourcentage est calculé en tenant compte du coût agrégé de la période divisé par le montant de l'investissement et ne peut être directement comparé aux chiffres de l'impact sur les coûts fournis pour d'autres produits.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

► COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez à la fin de la période de référence (1 jour calendaire)
Coûts d'entrée	18,66% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	EUR 1 866,00
Coûts de sortie	0,20% du montant de l'investissement. Ces frais ne s'appliquent que si vous sortez de votre investissement avant l'échéance du produit. Le nombre indiqué suppose que des conditions normales du marché s'appliquent.	EUR 20,00
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,00% de la valeur de votre investissement relatif à la période de détention recommandée. Cette estimation se base sur les coûts réels.	EUR 0,00

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 1 jour calendaire (période de référence)

La période de détention recommandée indiquée ci-dessus correspond à la période de référence retenue pour calculer les scénarios de performance et les coûts du produit. Compte-tenu de son effet de levier, le produit réagit aux plus minimes variations de cours du Sous-Jacent, ce qui conduit à réaliser des pertes ou des profits à des échéances non prévisibles. Pour les investisseurs souhaitant un rendement, le risque associé à ce produit croît fortement si vous le conservez au-delà de la période de référence. Pour les investisseurs achetant le produit dans un objectif de couverture, la période de détention dépend de la période pour laquelle ils souhaitent se couvrir.

Il n'est pas possible de récupérer votre argent avant l'échéance autrement qu'en vendant le produit hors bourse.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit sur le marché secondaire, à un prix qui dépendra des paramètres de marché alors en vigueur, ce qui pourrait exposer le montant investi à un risque.

Soyez conscient que la négociation du produit est susceptible de prendre fin avant la Date d'Évaluation.

Dans des conditions de marché exceptionnelles ou en cas de défaillances/perturbations techniques, un achat et/ou une vente du produit peut/peuvent être temporairement entravé(e)(s), voire impossible(s).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute plainte concernant la personne ayant conseillé ou vendu le produit peut lui être directement soumise.

Toute plainte concernant le produit ou le producteur peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : BNP Paribas, Exchange Traded Products, Senckenberganlage 19, 60325 Frankfurt am Main, Deutschland, en envoyant un e-mail à etseurope@bnpparibas.com, ou en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet suivant : <https://warrants.bnpparibas.com>

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus, tout supplément et les conditions définitives sont publiés sur le site internet de l'Émetteur, (www.warrants.bnpparibas.com/legal-documents/DE000BB3GMA1), conformément aux exigences légales. Pour obtenir des informations exhaustives - notamment les détails précis sur la structure du produit et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devriez lire ces documents.

Ce produit ne peut être ni offert, ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. persons » L'expression « U.S. person » est définie dans la Réglementation S en vertu de l'U.S. Securities Act of 1933 (Securities Act). L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du Securities Act.